

## **Le président Macron signe l'acte 2 du pacte Sambre-Avesnois-Thiérache**

Accueilli au Familistère de Guise dans l'Aisne, le président de la République a salué le chemin parcouru depuis 2018 et a réaffirmé le soutien de l'État pour les trois ans à venir au titre de l'acte 2 du pacte Sambre-Avesnois-Thiérache (SAT).

Ce vendredi 19 novembre, tous les projecteurs étaient braqués sur Guise et tout particulièrement sur le pavillon nouvellement rénové du Familistère, dernière étape d'une journée présidentielle en Sambre-Avesnois-Thiérache. La venue du chef de l'État dans l'Aisne suscitait un vif intérêt, tant de la part des médias que de celle des élus locaux venus en grand nombre dialoguer avec Emmanuel Macron et Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

### *Grands projets*

« *Je suis venu pour tenir un engagement pris il y a trois ans !* » lançait en préambule le président de la République. Le premier volet du pacte Sambre-Avesnois-Thiérache était en effet signé le 7 novembre 2018, avec des objectifs ambitieux en matière de santé, d'éducation, de soutien à la culture, de relance de l'économie et des infrastructures. Derrière les besoins financiers alloués, il s'agissait aussi de panser les plaies d'un territoire marqué par « *un sentiment d'abandon sur des décennies* », comme l'a relevé le chef de l'État. Et de valider le principe de "politiques publiques différenciées", afin qu'elles soient en adéquation avec les réalités du terrain.

173 M€ ont depuis été injectés par l'État sur le territoire, auxquels s'ajoutent outre les financements départementaux, 91 M€ par la Région et 5 M€ par l'Europe. Des projets emblématiques ont ainsi pu être engagés, comme la réouverture du canal de la Sambre à l'Oise, fermé depuis 15 ans, mais aussi et surtout, le président de la République a confirmé la mise à 2X2 voies de la RN2 entre Avesnes-sur-Helpe et Laon, souvent pointée comme l'Arlésienne des projets d'aménagement.

### *Santé, éducation et économie*

Redonner une attractivité à un territoire implique de voir large et de s'intéresser à tout ce qui peut construire une « qualité de vie ». L'acte I du pacte SAT a vu par exemple s'implanter de nouvelles Maisons de Santé Pluridisciplinaires, un modèle qui répond aux attentes des habitants, mais force est de constater qu'il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne l'accès aux soins. C'est pourquoi des fonds conséquents seraient dédiés à la rénovation et la modernisation des hôpitaux de la Sambre Avesnois Thiérache. La lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme est elle aussi renforcée à travers de nombreuses actions comme le déploiement de tiers-lieux en milieu rural et le développement de la médiation numérique, mais là encore, ce n'est que sur le long terme que de tels programmes peuvent porter leurs fruits.

### *Un engagement pour l'attractivité*

Sur le plan économique, le pacte SAT accompagne des programmes de formation et a par exemple permis à 600 jeunes d'accéder au permis de conduire grâce à des cours de code au lycée. De gros efforts sont également à l'œuvre dans une optique de réindustrialisation du territoire. « *On peut saluer comme une très bonne nouvelle la création d'un fonds "Friches" de 5 M€ destiné à réaménager des lieux qui ont été désertés par l'industrie et bénéficier ainsi de l'effort national de réindustrialisation* » souligne Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental de l'Aisne. « *Tout comme la renégociation des zones franches qui pourrait nous permettre d'en créer de nouvelles. Par ailleurs, tout doit être mis en œuvre pour une meilleure employabilité des*

*personnes en situation d'exclusion et les mesures inscrites dans le pacte, notamment en direction de l'insertion, vont pleinement dans ce sens. »*